

RECRUTE

RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE « BÂTIMENTS » - SECTEUR 2 (H/F)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Technicien territorial (B), Agent de maîtrise (C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	7 décembre 2025
Date prévue de recrutement :	1 ^{er} mars 2026

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation des communes de notre territoire. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Les services techniques de la CCLLA sont répartis en 5 secteurs géographiques. Vous évoluez au secteur 2, en charge des communes de son secteur : Chalonnes et Chaudefonds. Au total, les services techniques du secteur 2 comptent une trentaine d'agents, tous services confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie).

Vous êtes responsable du service « bâtiments », composé de 4 agents. Service spécialisé, ses agents (peintre, plaquiste, menuisier, serrurier, électricien, plombier) réalisent des interventions variées dans la maintenance des bâtiments publics des communes du secteur (écoles, mairies, salles de fêtes, bibliothèques, etc.) :

- **Travaux en régie et aménagements :**
 - Rénovation et adaptation de salles communales.
 - Amélioration de l'accessibilité.
 - Réparation ou fabrication de mobilier et de menuiseries intérieures.
 - Mise à jour et modernisation des installations électriques et de l'éclairage.
- **Maintenance technique :**
 - Suivi et entretien des équipements techniques dans les bâtiments recevant du public (ERP), tels que ascenseur/monte-charge, centrale d'air, chaufferie gaz, fioul, bois ou géothermie, portails automatiques, etc.
- **Contrôles réglementaires :**
 - Des ERP (Etablissement Recevant du Public) : vérification électrique réglementaire, SSI, alarme incendie, etc.
 - Des équipements de sécurité (extincteurs, défibrillateurs, etc.).
- **Suivi des interventions structurelles :**
 - Entretien et réparation des bâtiments communaux/intercommunaux (couverture, menuiseries extérieures, etc.).
 - Gestion des dispositifs de contrôle d'accès et de sécurité anti-intrusion.
 - Suivi des analyses sanitaires (légionnelle, etc.).
- **Activités ponctuelles :**
 - Renfort ponctuel auprès d'autres services du secteur (ex : installation annuelle du pont du Candais, manifestations et festivités communales).

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de secteur, vous assurez l'organisation, le suivi technique et administratif du service bâtiments, garantissant ainsi la qualité et la continuité du service rendu aux communes du secteur.

1/ Encadrement et organisation du service

- Organiser et planifier les activités quotidiennes, récurrentes ou ponctuelles du service, avec élaboration des plannings hebdomadaires et saisonniers.
- Déterminer les moyens à mobiliser pour les interventions (humains, matériels, logistiques, etc.).
- Encadrer l'équipe, veiller au respect des règles de sécurité et de prévention (port des EPI, consignes, etc.).
- Assurer la gestion RH courante : valider des demandes (congrés, absences, formations, etc.), relayer diverses informations (notes internes, consignes de la direction, etc.), conduire des entretiens annuels d'évaluation.

2/ Pilotage technique des interventions

- Anticiper et évaluer les besoins (maintenance préventive, rénovation, etc.).
- Planifier, suivre et contrôler les interventions et petits travaux réalisés en régie ou confiés à des prestataires.
- Coordonner les entreprises extérieures (demande de devis, planification, réception et contrôle de conformité).
- Participer aux contrôles réglementaires des bâtiments communaux (SDIS, accessibilité, etc.).
- Participer ponctuellement aux interventions de terrain avec votre équipe.

3/ Interface avec les communes et interlocuteurs

- Traiter les sollicitations (élus, associations, usagers) : réceptionner, prioriser et traiter les demandes.
- Apporter un conseil technique aux élus et aux services lors de la définition des besoins et du choix des prestataires.
- Assurer la communication et la remontée d'informations (élus, responsable secteur, services supports, etc.).
- Coordonner les actions conjointes avec les autres services du secteur (espaces verts, voirie, proximité) en cas d'événements exceptionnels (viabilité hivernale, inondations, tempêtes, etc.).
- Participer aux réunions internes et aux échanges avec les élus référents.

4/ Gestion administrative, logistique et budgétaire

- Contribuer à la préparation et au suivi du budget du service : recenser les besoins, proposer des investissements, suivre les dépenses et consommations.
- Gérer les commandes et approvisionnements (fournitures, petit matériel, EPI, etc.) via les logiciels de comptabilité.
- Tenir à jour les inventaires et tableaux de suivi (matériel, véhicules, interventions, contrôles réglementaires, etc.).
- Suivre les vérifications périodiques et les contrôles de sécurité du matériel.
- Participer au traitement des sinistres (en lien avec le service assurances qui est pilote).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : Chalonnes-sur-Loire (centre technique).
- **Temps de travail** : 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
 - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
 - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 8h (8h30 le lundi) à 17h (16h30 le vendredi).Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- **Astreintes** : possibles (en semaine et en alternance avec les collègues).
- **Contraintes d'exercice** : travail de bureau et en extérieur (aléas climatiques), manutention et port de charges possibles, déplacements réguliers (sur le territoire du secteur et avec un véhicule de service). Possibles réunions en soirée.
- **Engins & équipements utilisés** : véhicules et engins (fourgons, camionnettes, nacelles, etc.).
- **Encadrement direct** : une équipe de 3 agents (hors saisonnier ou renfort éventuel).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, usagers (riverains, associations, etc.), services internes.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

• Pourquoi nous rejoindre ?

Ce poste vous permet de contribuer directement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et au bon fonctionnement des communes. Vous intervenez sur des missions variées et concrètes : suivi et coordination des interventions techniques, management de l'équipe du service bâtiments, entretien et maintenance des équipements publics, ainsi que participation à des projets et événements locaux.

C'est un rôle clé où vos décisions et votre organisation ont un impact direct et visible sur le territoire. En rejoignant ce service, vous développez vos compétences en management, planification et gestion de projets, tout en évoluant dans un environnement dynamique, polyvalent et tourné vers le service public.

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelle : CIA (suivant la manière de servir).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
- **Avantages** :
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
 - EPI (équipements protection individuelle) : fournis.
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement et préparation concours (catalogue sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), autre poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).

PROFIL ET QUALIFICATIONS

Profil :

- Organisé(e) et réactif(ve), vous êtes capable de piloter des interventions sur les bâtiments et d'encadrer une équipe spécialisée. Vous savez collaborer efficacement avec les élus, les services et les partenaires tout en intervenant ponctuellement sur le terrain.
- Une expérience dans un métier technique ou de terrain est un plus, mais nous valorisons avant tout votre potentiel et vos compétences transférables, notamment pour l'encadrement ou la coordination d'équipe. Une expérience en collectivité territoriale constitue un atout, sans être indispensable.
- Permis de conduire B obligatoire. Seraient un + (possibilité de vous former) : permis (remorque et/ou poids-lourds), CACES (nacelles), habilitation électrique.

Connaissances :

Seraient un + des connaissances ou des notions en :

- Maintenance des bâtiments (préventif et curatif), réglementation des ERP (normes de sécurité, contrôles obligatoires, coordination des interventions, etc.).
- Fonctionnement des collectivités et notions du service public.
- Gestion administrative et budgétaire (marchés publics, suivi de dépenses, commandes, inventaires, etc.).

Savoir-faire :

- Capacité à organiser : anticiper et planifier les activités, réaliser le planning d'équipe, déterminer les moyens à déployer.
- Sens des responsabilités : savoir arbitrer, prendre des décisions, faire appliquer des consignes.
- S'adapter aux aléas et gérer les urgences.
- Maîtrise élémentaire d'outils informatiques : Word, Excel (tableaux simples), messagerie, etc.
- Savoir rendre compte (rédaction de compte-rendu, de rapport simple, etc.).

Savoir-être :

- Diplomatie et qualités relationnelles (vis-à-vis d'élus, des partenaires extérieurs, etc.).
- Management de proximité : dynamiser un collectif de travail, prendre des décisions fortes, gérer des conflits, animer une réunion, etc.
- Savoir rendre compte (alerter, informer sa chaîne hiérarchique, des élus, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
 2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
 3. **Entretien avec le jury le mardi 16 décembre 2025, matin.**
- PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez en savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Oger, responsable services techniques du secteur 2 – 02.41.74.10.84

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93
rh-recrutement@loirelayonaubance.fr

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

